Rapport des faits saillants des résultats financiers 2021

•

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

MHM

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

Sommaire

- Mot du maire
- Définitions
- Budget de fonctionnement
- Programme décennal d'immobilisations
- Réalisations et priorités en 2022

MOT DU MAIRE

« Après une deuxième année où notre quotidien a été marqué par la pandémie de COVID-19, l'arrondissement a dû faire preuve de créativité pour assurer un sain développement de sa communauté et de son territoire. Les résultats financiers que nous présentons aujourd'hui permettent d'en prendre la pleine mesure.

L'arrondissement fait face à d'importants défis, notamment avec l'accélération du développement immobilier sur son territoire. La vétusté de nos installations, de nos immeubles, de nos parcs et de nos rues, fruit d'un sous-investissement chronique, est au cœur de nos préoccupations. Un rattrapage financier et un accroissement des ressources sont plus que nécessaires.

Les surplus que nous avons dégagés en 2021 sont directement liés aux fermetures forcées de nos installations (bibliothèques, piscines, arénas) par les conditions sanitaires, mais également par la forte augmentation des demandes de permis de construction. D'une part, nous comptons donc réinvestir ces surplus dans les services directs aux citoyens et dans l'entretien de nos bâtiments. D'autre part, nous souhaitons accélérer le travail entamé dans les dernières années en apaisement de la circulation et en verdissement.»

Définitions

Budget de fonctionnement

Dépenses courantes liées aux opérations courantes de l'arrondissement (ex. : salaires, location d' équipements, etc.).

Programme décennal d'immobilisations (PDI)

Dépenses d'investissements liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées sur dix ans et révisées chaque année (ex. : réaménagement de parcs, réfection des rues, réfection des bâtiments, etc.).

Budget de fonctionnement 2021

Résultats financiers 2021

En 2021, le **budget de fonctionnement était de 67,2 M$.** Malgré les défis additionnels en raison de la pandémie, l'arrondissement a fait preuve d'une gestion rigoureuse. Un **excédent de 8,6 M$** s'explique par :

Baisse des dépenses

1,8 M$ - des économies sur les opérations de déneigement, attribuables à un hiver doux en fin d'année;

1,4 M$ - la fermeture de certaines installations et le ralentissement des activités en contexte de pandémie;

0,6 M$ - des économies en électricité et le remboursement lié aux dépenses effectuées par l'arrondissement pour les mesures sanitaires d'urgence.

Hausse des revenus et des remises de la ville-centre

2,5 M$ - des revenus supplémentaires provenant des permis de construction;

1,1 M$ - une meilleure performance en matière de santé et sécurité du travail;

0,8 M$ - des revenus additionnels provenant principalement des permis d'occupation du domaine public;

0,4 M$ - le remboursement lié aux activités des matières résiduelles;

0,2 M$ - la vente d'un terrain (CG21 0337);

0,1 M$ - d'autres ajustements, tels que le Plan d'action canopée;

(0,3) M$ - le partage de la mesure transitoire liée aux régimes de retraite.

Résultats financiers 2021 (SUITE)

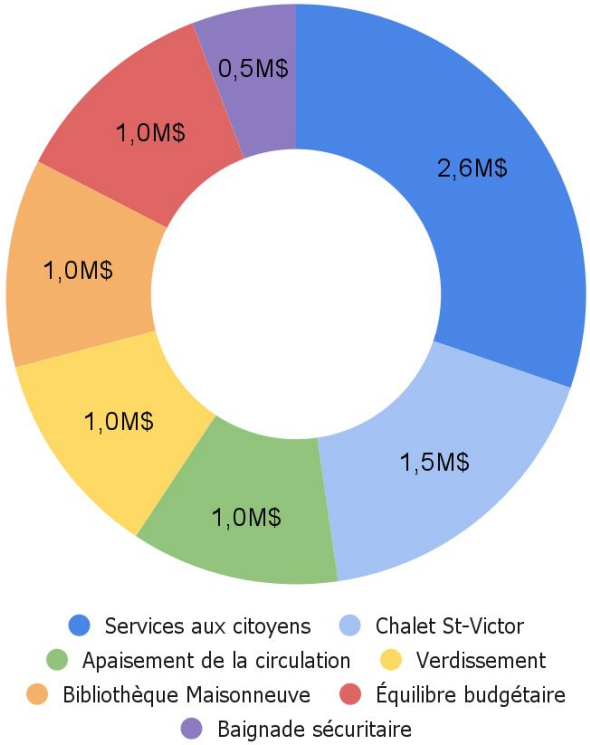

Cet excédent de 8,6 M$ sera affecté pour :

- **2,6 M$** : augmenter le niveau de service accordé aux citoyens;
- **1,5 M$** : planifier la rénovation du chalet de parc St-Victor;
- **1,0 M$** : accélérer les mesures d'apaisement de la circulation aux abords des parcs et des écoles;
- **1,0 M$** : bonifier le verdissement dans les saillies, les carrés d'arbres et les projets de déminéralisation;
- **1,0 M$** : soutenir le financement de la bibliothèque Maisonneuve en vue de son ouverture prévue en 2023;
- **1,0 M$** : assurer l'atteinte de l'équilibre budgétaire;
- **0,5 M$** : prévoir la baignade sécuritaire au parc de la Promenade Bellerive.

Résultats financiers 2021	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
En milliers de dollars	**2019**	**2020**	**2021**	**2021**	**2021**	**2021**
Revenus						
Taxes	9 673,2	9 933,7	10 521,7	10 546,5	(24,8)	10 546,5
Transferts centraux	51628,2	50 262,6	53 898,6	53 323,3	575,3	53 976,0
Services rendus et autres revenus	3 999,0	3 859,2	4 633,4	3 084,7	1548,7	3 884,4
Transferts	-	-	47,9	-	47,9	-
Total – Revenus	**65 300,4**	**64 055,5**	**69 101,6**	**66 954,5**	**2 147,1**	**68 406,9**
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 174,5	7 792,3	8 210,3	8 058,0	(152,3)	7 906,3
Sécurité publique	490,9	(284,2)	528,7	474,7	(54,0)	533,5
Transport	17 009,1	15 259,4	15 094,6	16 542,9	1 448,3	16 706,2
Hygiène du milieu	7 785,6	7 558,4	7 756,1	7 624,9	(131,2)	7 791,8
Santé et bien-être	530,7	493,6	671,7	225,0	(446,7)	713,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 941,5	4 177,9	5 364,8	4 517,80	(847,0)	5 857,2
Loisirs et culture	28 919,0	28 700,6	29 046,8	29 742,7	695,9	30 968,0
Total – Charges de fonctionnement	**65 851,3**	**63 698,0**	**66 673,0**	**67 186,0**	**513,0**	**70 476,0**
Affectations	1 946,1	3 130,0	2 146,4	231,5	1 914,9	2 069,1
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	**1 395,2**	**3 487,5**	**4 575,0**	**-**	**4 575,0**	**-**
Ajustements	1 044,1	2 019,5	4 044,7			
Excédent (déficit) de gestion	**2 439,3**	**5 507,0**	**8 619,7**	**-**	**8 619,7**	**-**

Réalisations 2021

Parmi les principales réalisations de l'année 2021, soulignons les suivantes :

- La mise en branle des projets de déminéralisation et de verdissement (plus de 2,0 M$), pour :
  - la plantation de plus de 1 700 arbres de gros calibre et 200 arbres de petit calibre dans le boisé du parc Félix-Leclerc;
  - l'aménagement de 10 nouvelles ruelles vertes;
  - la construction de 113 fosses en saillies végétalisées.
- La piétonnisation de la Promenade Ontario (0,8 M$);
- La bonification de 450 000 $ du Fonds d'initiatives locales en développement social;
- L'aménagement de projets de rues ludiques et d'espaces publics sur les rues Joffre, Tiffin/Baldwin, Lotbinière et Beauclerk ainsi que le parcours de biodiversité sur la rue Pierre-Bernard (0,2 M$);
- La mise en œuvre de la programmation culturelle estivale spontanée et la poursuite de la démarche pour un Plan d'action culturel local (0,1 M$).

Programme décennal d’immobilisations 2021-2030

Programme décennal d'immobilisations 2021-2030

En 2021, les dépenses d'immobilisations totalisent 9,9 M$ et sont affectées aux programmes suivants :

- **3,5 M$** - Programme d'apaisement de la circulation;
- **2,8 M$** - Programme de protection des bâtiments;
- **2,3 M$** - Programme de réaménagement de parcs;
- **1,1 M$** - Programme de réfection routière;
- **0,2 M$** - Programme d'acquisitions d'équipements.

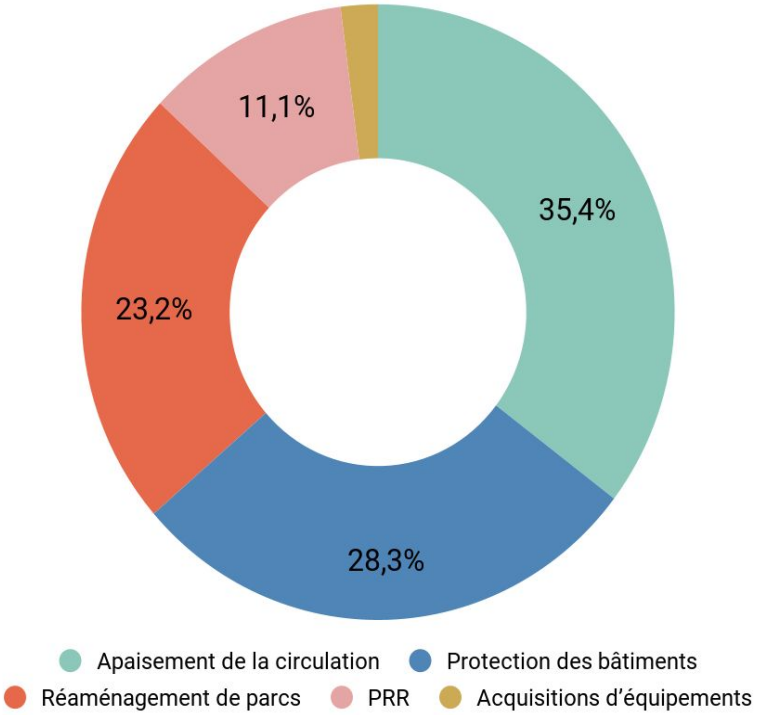

Exemples de projets*

Le Programme d'apaisement de la circulation a notamment permis :

- la sécurisation aux abords des écoles Armand-Lavergne, Saint-Clément et Saint-Justin : 2,9 M$;
- l'aménagement du passage piéton de la rue Gabrièle-Frascadore et des avancées de trottoirs sur la rue Duchesneau : 0,6 M$.

Le Programme de réfection routière a notamment permis :

- l'aménagement d'avancées de trottoirs incluant l'ajout de 27 saillies drainantes, la réfection mineure de trottoirs et la réfection routière : 1,3 M$.

Le Programme d'acquisitions d'équipements a notamment permis :

- l'achat de livres et d'équipements pour les bibliothèques et maisons de la culture : 0,2 M$.

* incluant les transferts et le financement de la Ville centre

Exemples de projets (suite)

Le Programme de réaménagement de parcs a notamment permis :

- la construction d'un *skatepark* et d'un ruisseau sec au parc Honoré-Mercier : 1,6 M$;
- le réaménagement du parc et du jardin communautaire Dupéré : 1,0 M$;
- la réfection du parc Lalancette : 0,7 M$;
- la conception de la pataugeoire au parc Saint-Aloysius : 0,1 M$;
- la construction d'un pavillon au parc Saint-Donat dans le cadre du budget participatif de Mercier-Ouest : 0,01 M$.

Le Programme de protection des bâtiments a notamment permis :

- la réfection des murs et ouvertures de la maison de la culture Maisonneuve : 1,6 M$;
- la mise en place du projet d'accessibilité universelle au centre Notre-Dame-des-Victoires : 0,9 M$;
- le réaménagement du chalet du parc Raymond-Préfontaine : 0,9 M$.

Réalisations et priorités en 2022

Exemples de réalisations et de priorités en 2022

- La plantation de 2 000 arbres sur le domaine public, dont l'ajout de 200 arbres dans le secteur boisé du parc Félix-Leclerc et de 450 autres au parc Honoré-Mercier;
- La revitalisation de la Promenade Ontario, avec la piétonnisation estivale et la réalisation de la Zone de rencontre Simon-Valois;
- L'ajout de ressources humaines pour améliorer le service aux citoyens;
- La réfection des chalets des parcs Beauclerk, Félix-Leclerc, Morgan, Raymond-Préfontaine, Saint-Aloysius, Saint-Victor, Théodore;
- L'achèvement des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve ainsi que l'achat de la nouvelle collection;
- L'intensification des investissements pour contrer la vétusté des infrastructures existantes.

Rapport du Vérificateur général

Il est mentionné que le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2021, sans aucune réserve.

Merci